PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-COLOMBAN
L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Procès-verbal d'une assemblée de consultation publique du Conseil municipal de Saint-Colomban tenue le **mardi 03 juillet 2018 à 19h00**, à l'hôtel de ville, en la salle du Conseil, 330 montée de l'Église, à laquelle sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Étienne Urbain, district 1
Éric Milot, district 2
Sandra Mercier, district 4
Danielle Deraiche, district 5
Dany Beauséjour, district 6

Siégeant tous sous la présidence de monsieur Xavier-Antoine Lalande, maire.

Monsieur Claude Panneton, directeur général est présent.
Madame Me Stéphanie Parent, greffière, est présente.
Monsieur Dominic Lirette, directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme, est présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est dûment proposé par le maire:

D'OUVRIR la présente assemblée à 19h00.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par le maire:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance de consultation publique.

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Monsieur Dominic Lirette, directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme, fait un résumé et un exposé du projet de règlement suivant :

- ✓ Règlement 3006 projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

PÉRIODE D'INTERVENTIONS

Aucune personne présente.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h05 l'ordre du jour étant épuisé :

Il est dûment proposé par le maire:

DE LEVER la présente assemblée de consultation publique.

_____
Xavier-Antoine Lalande
Maire

_____
Me Stéphanie Parent
Greffière